

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom de produit: Brofix Copper

Date de Préparation: Janvier 1,2009

Nom du Fournisseur: Brodi Specialty Products Ltd./Ltee

Adresse du Fournisseur: 250 Cochrane Drive, Unit 9, Markham, ON, L3R 8E5

L'information de Téléphone : 1-(877) 744-0751

Numéros de téléphone Urgences: +33 (0) 160280179

Faites Par: MSDS Co-ordinator, (877) 744-0751 ext 205, Brodi Specialty Products Ltd.

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Numéro de révision: 1

Contact avec la peau Le contact prolongé ou répétée avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Rougeur. Classification

Contact avec les yeux Irrite modérément les yeux.

Rougeur. Lacrymation excessive.

Dangers les plus importants

Ingestion L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Irritant.Sensibilisant.

Irritant pour les yeux et la peau. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la préparation

Nom Chimique CAS-No % en poids EINECS-No Classification

BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE, RÉSINES

ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE

MOYEN = 700)

25068-38-6 5 - 10% Xi;R36/38

R43

N;R51-53

EPOXY PHENOL FORMALDEHYDE RESIN 28064-14-4 1 - 5% Xi;R36/38

Xi;R43

N;R51-53

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL 90-72-2 1 - 5% 202-013-9 Xn;R22

Xi;R36/38

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les chaussures.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Dangers spécifiques

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes particulières d'intervention

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuel. Assurer une ventilation adéquate. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Eviter que le produit arrive dans les égouts. Eviter la pénétration dans le sous-sol. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes de nettoyage

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à une température inférieure à 35°C.

Matériel d'emballage

Conserver dans le conteneur original.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Valeurs limites d'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire
Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux.

Protection des mains

Gants en PVC ou autre matière plastique. Les gants doivent répondre aux exigences de la norme EN 374, de préférence avec une catégorie 6; la catégorie indiquant une tenue de 480 minutes caoutchouc nitrile - 0.5mm d'épaisseur. Les gants doivent être immédiatement remplacés si signe de dégradation.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps

Vêtement léger de protection.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlevez les vêtements de travail et lavez vos mains avant la pause et en fin de service. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme: Bâton concentré de pâte semi solide extrudé.

Aspect: Pâte(ou bâton) concentrique bicolore dans un tube plastique.

Odeur: Sulfureux(se).

Couleur: Extérieur marron-cuivre et intérieur blanc cassé. Traitements, Métallique, du cuivre,

Brun.

pH: Indéterminé.

Point éclair: N'a pas de point d'éclair.

Limites d'explosivité:

- inférieure: Non applicable.

- supérieure: Non applicable.

Densité: 2.01 ± 0.03

Température de décomposition: > 150°C

Solubilité dans l'eau: Insoluble.

% en volume de composés

volatiles:

<0.1%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Matières à éviter

Des oxydants. Des acides et des bases. Des amines.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx). La combustion génère du monoxyde de carbone extrêmement toxique et du dioxyde de carbone.

Oxydes de soufre.

Polymérisation

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Températures supérieures à 35°C.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Irritation de la peau

Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Irritation des yeux

Corrosif pour les yeux, et peut provoquer des lésions graves y inclus l'aveuglement.

Sensibilisation

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau. Les résines époxy avec un poids moléculaire moyen de moins de 700 peuvent provoquer une sensibilisation.

Toxicité chronique

Une exposition chronique peut provoquer une dermatite. Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité

Pollue l'eau.

Persistence et dégradabilité

N'est pas intrinsèquement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Compte tenu des propriétés de plusieurs composants, ce produit n'est pas considéré comme facilement biodégradable selon la classification de l'OCDE.

= 11400 mg/kg Oral LD50 Rat

LD50, LC50

BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE, RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN = 700), CAS NO 25068-38-6

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL, CAS NO 90-72-2

Date de révision: 03/03/2009 Page 5 de 8

EPOXY PHENOL FORMALDEHYDE RESIN, CAS NO 28064-14-4

= 1000 mg/kg Oral LD50 Rat

= 1280 mg/kg Dermal LD50 Rat

Fiche de données de sécurité QUIKCOPPER

Potentiel de destruction de l'ozone; PDO; (R-11 = 1) =

Aucun produit chimique réducteur de la couche d'ozone, n'est présent ou utilisé en production.

Toxicité aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Effets écotoxicologiques:

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés

Ne pas décharger dans l'environnement. Classé comme déchet dangereux selon la loi N° 75-633 du 15 Juillet 1975. Doit subir un traitement spécial, p.ex. sur un site d'élimination agréé, pour satisfaire aux réglementations locales. Se mettre en contact avec les services d'élimination de déchets. Numéro d'élimination des déchets - 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

Emballages contaminés
Emballages contaminés Classé comme déchet dangereux selon la loi N° 75-633 du 15 Juillet 1975. Numéro d'élimination des déchets - 15 01 08* Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.
Les contenueurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage.
Autres informations
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID
Désignation officielle de transport: Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.
ICAO
Désignation officielle de transport: Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.
IMDG/IMO
Désignation officielle de transport: Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Contient: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLOORHYDRINE, RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN = 700)
EPOXY PHENOL FORMALDEHYDE RESIN
Contenus environnementaux: BISPHENOL-A-(EPICHLORHYDRIN), EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MOLECULAR WEIGHT = 700)
Indication de danger:
Xi - Irritant.
Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant
Phrase(s) de risque
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
Phrase(s) de sécurité
S 2 - Conserver hors de portée des enfants.
S24 - Eviter le contact avec la peau.
S25 - Eviter le contact avec les yeux.
S37 - Porter des gants appropriés.
S46 - En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Inventaires internationales
États-Unis TSCA Non listé en TSCA
Canada DSL (Liste des substances dangereuses):
Non inscrit dans DSL
Canada NDSL Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans cette liste
EINECS-No Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans cette liste
ELINCS-No Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans cette liste
Corée Tous les composants chimiques de ce produit sont mentionnés dans cette liste
Chine: Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans cette liste
Inventaire australien de produits chimiques:
Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans cette liste
Inventaires japonais (ens): Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans cette liste
Phillippines: Tous les composants chimiques de ce produit sont mentionnés dans cette liste
Legend
TSCA: Toxic Substance Control Act
DSL: Domestic Substance List
NDSL: Non-Domestic Substance List
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: EU List of Notified Chemical Substances
ECL: Existing Chemicals List aka Existing and Evaluated Chemical Substances
AICS: Inventory of Chemical Substances
ENCS: Existing and New Chemical Substances
PICCS: Phillipines Inventory of Chemicals and Chemical Substances

16. AUTRES INFORMATIONS

Durée de vie
24 mois. La durée de vie du produit mélangé est inférieure à 5 minutes.
Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2
 R53 - Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R51 - Toxique pour les organismes aquatiques.
 R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 R22 - Nocif en cas d'ingestion.
 R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
 R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
Autres informations: Pour de plus amples informations, demandez la fiche technique du produit. Tout document de plus de 36 mois n'est peut-être plus valable: demandez une version mise à jour.
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse par la réglementation (RoHS) européenne 2002/95/EC.
LIMITES DE RESPONSABILITÉ: Les renseignements contenus dans le présent document sont le fruit des recherches et de l'expérience de Whitford. Toutefois, Whitford décline toute responsabilité et n'octroie aucune garantie en ce qui concerne l'exhaustivité et l'exactitude des informations contenues dans le présent document. En outre, Whitford ne garantit notamment en aucune manière, que ce soit explicitement ou implicitement, la qualité marchande ou l'adéquation du produit dans le cadre d'une utilisation particulière. Toutes les garanties et les conditions implicites qui peuvent légalement en découler sont ici exclues. Whitford ne garantit en aucune manière à l'acheteur que ses produits sont adaptés dans le cadre de son utilisation particulière. Il relève de la responsabilité exclusive de l'acheteur de déterminer si le produit acheté est adapté à l'utilisation qu'il souhaite en faire. Par ailleurs, Whitford décline toute responsabilité dans le cadre de la sélection de produits adaptés à tout usage particulier de l'acheteur. En aucun cas, la responsabilité de Whitford ne pourra être engagée au titre d'un quelconque dommage immatériel spécial, fortuit ou consécutive.